LES PRINCIPALES INDEMNITÉS VERSÉES AUX PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRÉ

Le régime indemnitaire est soumis à une réglementation qui peut évoluer.
Les conditions d'attribution d'une indemnité sont déterminées par cette réglementation.

CODE INDEMNITAIRE	LIBELLÉ	MODALITÉS DE VERSEMENT
0021	Indemnité forfaitaire de formation : allouée aux personnels enseignants stagiaires sous conditions	mensuelle sur 10 mois
0039	Prise en charge partielle des frais de transport domicile travail	Sur justificatif
0112 / 1620	Indemnité de sujétions spéciales aux directeurs d'école : part fixe (0112) et part variable (1620) liée au nombre de classes. Majoration pour ZEP ou ECLAIR	Mensuelle
0147	Indemnité spéciale pour affectation en EREA, SEGPA, UPI, classe relais et CNED	mensuelle
0210	Heures supplémentaires des professeurs des écoles pour un service d'enseignement, d'étude surveillée ou de surveillance	Sur état d'heures effectuées (saisie établissement)
0377	Indemnité différentielle aux professeurs des écoles : versée aux instituteurs devenus professeurs des écoles pour compenser une éventuelle perte de salaire suite au reclassement	Mensuelle (recalculée à chaque promotion pour ajustement)
0379	Indemnité pour activités péri-éducatives : Elle rémunère des activités destinées à assurer l'accueil et l'encadrement des élèves en dehors des heures de cours. Les activités doivent avoir un caractère sportif, artistique, culturel, scientifique ou technique.	Sur état trimestriel établi après service fait
0408	Indemnité de fonction particulière : allouée aux professeurs des écoles titulaires d'un diplôme professionnel spécialisé et exerçant sur tout poste requérant une telle qualification	Mensuelle

CODE INDEMNITAIRE	LIBELLÉ	MODALITÉS DE VERSEMENT
0603	Indemnité d'enseignement en milieu pénitentiaire	Mensuelle
0702	Indemnité journalière de sujétions spéciales de remplacement : allouée aux titulaires remplaçants affectés en brigade départementale ou sur zone d'interventions localisée	Mensuelle après service fait
1401	Heures supplémentaires des professeurs des écoles au titre de l'accompagnement éducatif	Sur état d'heures effectuées
1474	Allocation de formation DIF	Sur décision du DASEN
1494	Indemnité de départ volontaire : allouée aux enseignants démissionnaires sous conditions	2 fractions
1527	Prime d'entrée dans le métier allouée aux professeurs des écoles dans leur première année de titularisation	2 fractions en novembre et février de l'année scolaire
1624	Indemnité versée aux enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap	Mensuelle
1715	Heures supplémentaires des professeurs des écoles pour un service d'enseignement dans le cadre des stages de remise à niveau 1er degré	Sur état d'heures effectuées
1781 (1782)	Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves	2 fractions (novembre et juin de l'année scolaire) 1782 si versée en une seule fois
1843	Indemnité allouée aux Conseillers Pédagogiques auprès des IA ou IEN	Mensuelle
1844	Indemnité versée au titre des fonctions de maître formateur et de tutorat des professeurs des écoles stagiaires sous conditions	Mensuelle
1866	Indemnité versée aux tuteurs des étudiants se destinant aux métiers d'enseignement et d'éducation pour les stages d'observation et de pratique accompagnée	annuelle – versée après service fait
1882	Indemnité versée aux enseignants en Réseau d'Éducation Prioritaire « REP+ »	Mensuelle
1883	Indemnité versée aux enseignants en Réseau d'Éducation Prioritaire « REP »	Mensuelle

1886	Clause de sauvegarde transitoire de l'indemnité ZEP versée aux enseignants demeurant en école sortant du dispositif de l'Éducation Prioritaire	Mensuelle, à taux plein pendant trois ans puis dégressive pendant deux ans
1887	Clause de sauvegarde transitoire de l'indemnité ECLAIR versée aux enseignants demeurant en école sortant du dispositif de l'Éducation Prioritaire	Mensuelle, à taux plein pendant trois ans puis dégressive pendant deux ans